



René Regaudie, maire de Pusey, a posé symboliquement la première pierre du futur centre commercial en présence de Pierre Quinonero, directeur Agence Est de Sopic Nord, Olivier Sirot, directeur de Sopic Nord et Edwige Eme, vice-présidente au conseil départemental. Photo Bruno GRANDJEAN

La première pierre « Oasis » posée

La première pierre du futur parc commercial baptisé « Oasis », sur la ZAC Oasis 3, a été symboliquement posée mardi. Ouverture des portes prévue en septembre 2019.

Les promoteurs de Sopic Nord ainsi que le maire de Pusey, René Regaudie, avaient le sourire mardi à l'occasion de la pose de la première pierre du futur parc commercial baptisé « Oasis ». « C'est dix ans de combat. Beaucoup de personnes n'y croyaient plus et pourtant, aujourd'hui, nous sommes réunis pour poser la première pierre », a souligné René Regaudie.

Situé dans le prolongement de l'hypermarché Leclerc, « Oasis » vient compléter l'offre commerciale existante déjà à Pusey. Sauf contraintes, les clients pourront fouler le tout nouveau parc commercial en septembre 2019.

Une surface de vente de 15 000 m²

« Avec ce parc commercial "nouvelle génération", une première en Haute-Saône, c'est toute la Zac de Pusey, la ville de Vesoul et l'Agglo qui affichent son dynamisme. Ça été long, mais aujourd'hui c'est une

réalité », a souligné Pierre Quinero, directeur Agence Est de Sopic Nord.

Un projet composé de quatre bâtiments pour une surface de vente de 15 000 m² qui accueillera entre 13 et 15 enseignes nationales allant de la mode aux loisirs, dont certaines inédites dans le département.

Parmi elles : Gifi, Générale d'optique, Armand Thierry, Besson chaussures, Maxi Zoo, Vib's, CCV vêtements et chaussures, et une implantation très attendue en Haute-Saône avec l'arrivée de Décathlon. Avec son concept « Décathlon Essentiel », 70 sports seront représentés avec un éclairage sur les sports de nature, la chasse et la pêche.

On y trouvera également des enseignes déjà installées sur Vesoul, qui ont fait le choix de se délocaliser. Comme Chausséa (qui va déménager de quelques mètres), La Halle et Intersport. La boutique de sport d'une surface de plus de 1 000 m², installée depuis plus de 50 ans vers le supermarché Cora, va plus que doubler sa surface de vente. « On va se mettre au concept

Intersport tel qu'il est maintenant en développant des rayons, avec des univers bien séparé et de la place dans les allées », explique son responsable Olivier Chavanne, prêt à relever ce nouveau challenge. « C'est risqué mais c'est maintenant ou jamais. »

Le centre-ville ne sera pas épargné par quelques fermetures de boutiques avec le départ de Cache-Cache et Bréal. Regroupées sous le nom Vib's avec la marque Bonobo qui fera son grand retour, ces trois enseignes vont offrir dans un espace plus spacieux une large gamme de prêt-à-porter. « La difficulté au centre-ville, c'est le manque d'espace. Dans la nouvelle zone nous allons avoir une surface de 800 m² », précise la propriétaire Maryse Bonnot.

L'arrivée de ces nouvelles enseignes va générer des emplois. « On va passer un partenariat avec Pôle emploi afin d'organiser le recrutement du personnel. C'est environ une centaine d'emplois qui vont être créés », a ajouté Pierre Quinero.

Sandrine LASSUS

« On est pas là pour concurrencer le commerce vésulien, mais au contraire travailler ensemble. Notre concurrent c'est internet. »
René Regaudie maire de Pusey



Le nouvel ensemble commercial baptisé « Oasis » devrait être inauguré pour la rentrée de 2019. Photo Bruno GRANDJEAN

Une zone qui a fait couler beaucoup d'encre



Les travaux de la ZAC Oasis 3 ont débuté début juillet.

Photo Bruno GRANDJEAN

C'est en **1988** qu'est lancé l'aménagement de la zone commerciale de Pusey. Oasis 1 a vu le jour suivi de quelques années plus tard d'Oasis 2. Un ensemble qui compte une trentaine d'enseignes. Avec Oasis 3, la zone en comptera près d'une cinquantaine. Un nouvel aménagement qui a fait couler beaucoup d'encre. Comme l'a souligné le maire de Pusey, René Regaudie, « il aura fallu plus de dix ans de réunion, de dossiers et de recours » pour voir aboutir cette troisième tranche. « Déjà il y a trente ans, c'était dur. On en a reçu plein la figure. Avec du recul, on s'aperçoit que la zone profite à tous les commerces de l'agglomération, avec une clientèle nouvelle », ajoute-t-il.

C'est en **mars 2008** qu'est lancée l'idée de construire une nouvelle zone, suite à une rencontre entre le maire de Pusey, Pierre Martin, et Daniel Prunier. Après quelques mois de réflexion, le dossier est confié à un professionnel. La SA Roger Martin passe un accord avec la société de promotion immobilière Sopic qui reprend le projet du permis d'aménager, élaboré par la société d'architecte Atebat, établi le 27 mai 2010. Commence alors un long chemin.

Avant **l'été 2014**, la commission de développement et d'aménagement commercial (CDAC) émet un avis défavorable avec six voix sur huit contre. Le maire Alain Chrétien donne également un avis défavorable, souhaitant instaurer un dialogue entre tous les acteurs. La pression des commerçants de Vesoul est énorme. Le **20 juin 2014**, ces derniers n'hésitent pas à sortir dans la rue pour manifester leur opposition au projet de la zone commerciale Oasis 3, soutenus par Marie-Dominique Aubry, l'ex-première adjointe déléguée au développement économique et à l'attractivité commerciale. Après le refus de la CDAC, le dossier est transmis à la commission nationale d'aménagement commercial (CNAC). Laquelle rend le 23 octobre 2014, un avis favorable à l'extension de la zone Oasis.

Début février 2015, la Ville de Vesoul et l'association des Vitrites de Vesoul déposent un recours « pour défendre ses commerces » devant la cour administrative de Nancy. Le **5 novembre 2015**, la décision tombe. Le recours est rejeté. Un an et demi plus tard, le **17 mai 2017**, c'est au tour du conseil d'État de rejeter le recours de la Ville et des commerçants. Après cet ultime recours, plus rien ne peut s'opposer au projet de la zone commerciale Oasis 3.

S.L.



« Beaucoup de personnes n'y croyaient plus et pourtant nous sommes réunis pour poser la première pierre », a souligné le maire de Pusey, René Regaudie. Photo Bruno GRANDJEAN

Point d'accueil gendarmerie et liaison

Point d'accueil de gendarmerie

L'ouverture du parc commercial « Oasis » verra également l'ouverture, sur le parking, d'un poste de gendarmerie d'une surface de 90 m².

Une première expérimentation en France, qui prendra la forme d'un point d'accueil. Il sera ouvert la journée en fonction des horaires d'ouverture du centre commercial.

« L'idée est d'être au cœur de l'activité, là où la population est présente. Nous serons à leur disposition pour répondre à leurs questions, les conseiller, les orienter efficacement. C'est aussi pour inviter les gens à ne pas avoir peur de pousser la porte et nous contacter plus facilement. Au minimum, deux militaires seront affectés. On s'adaptera en fonction de l'affluence », précise Arnaud Lavalou, chef d'escadron à la tête de la compagnie de gendarmerie départementale de Vesoul.

Une liaison zone Technologia vers la zone Oasis à l'étude

La création de la nouvelle zone commerciale Oasis 3 devrait voir affluer un grand nombre d'automobilistes vers Pusey. Pour éviter les files de voitures à l'entrée de la zone, Daniel Prunier, PDG du Leclerc Lure-Pusey prend les devants.

Il a engagé des démarches pour créer une liaison allant du rond-point de la zone Technologia à l'entrée du parking au niveau des stations essence de l'hypermarché.

« On a lancé toutes les démarches comme des études de sol. Et on est en discussion avec la communauté d'agglomération qui possède un terrain. C'est surtout pour fluidifier la zone car les axes risquent d'être vite saturés. »

Un projet qu'il espère voir concrétiser fin 2019.



Photo B.G.

Questions à ?

Pierre Quinero
Directeur Agence Est de Sopic Nord,
société de promotion immobilière

« Ce projet me tenait
à cœur »

C'est votre première implantation en Haute-Saône ?

Oui, c'est la première. Je suis Haut-Saônois et ce projet me tenait à cœur. J'ai plein de copains sur Vesoul. J'avais vraiment envie de monter ce projet ici.

Un parc commercial qui a été long et compliqué à monter ?

C'est normal, aujourd'hui rien est facile, surtout que ce projet a été très politisé et on s'est retrouvé au milieu. Mais tout s'est arrangé, on est content,

la réalisation a démarré. On va dépenser plus de 20 millions d'euros avec une centaine d'emplois à terme et au moins 200 emplois pendant un an.

Toutes les cellules sont déjà prises ?

Il y aura entre 13 et 15 enseignes. Il reste une cellule de libre et un terrain dédié à la restauration. Pour l'instant nous sommes en pourparlers avec plusieurs enseignes de la restauration.

Un hôtel n'était pas prévu ?

Oui, c'était le cas il y a quelque temps. Le souci, c'est qu'avec les hôtels, ce sont des franchisés. Et si on n'a

pas de franchisé, on n'a pas d'hôtel. Mais si une société veut implanter un hôtel, on aura la place pour l'accueillir.

Est-ce que ça a été difficile de faire venir des enseignes ?

Ça été très compliqué. Car on a encore tendance à se battre entre le centre-ville et la périphérie. Mais nous sommes tous dans le même bateau avec la concurrence d'internet. Il y a que le commerce physique qui crée des emplois, de la richesse et paie des impôts fonciers à des communes.

Propos recueillis S.L.